DÉCLAMATIONS DE LA BASSE ROBE, CONTRE LES DÉCRETS SUPRÊMES DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE.

Les Procureurs au Parlement s'étant extraordinairement assemblés, pour délibérer sur les moyens d'éviter le coup dont les menace la nouvelle Constitution ; l'un des principaux Membres de la compagnie, interprête des sentiments & de la douleur de tous les autres, a pris la parole & a dit :

MESSIEURS,

QUELLE situation fut jamais plus à plaindre que la nôtre ! N'étoit-ce donc pas assez, pour

notre malheur, d'avoir vu dans la nuit du 4 au 5 Août, supprimer des droits que leur produit & la longue chaîne de discussions qu'ils traînoient après eux, rendoient aussi funestes au Peuple, que précieux à l'aristocratie & à nous-même ! Falloit-il encore que, pour y mettre le comble, l'Assemblée Nationale résolût d'établir dans les Tribunaux de Justice, des réformes qui, si elles s'effectuent, vont élever sur les débris de l'erreur & de la fraude, le regne éternel de la sagesse & de la raison ! Que devient donc cette auguste stabilité de la procédure, image de celle de la Loi même, si les formes judiciaires se voient à chaque instant restreintes, agrandies, étendues, simplifiées, puis simplifier encore suivant les différentes vues qu'on peut avoir, ou de les conserver, ou de les faire disparoître.

Les Dépositaires suprêmes de la Puissance Législative ont-ils fait attention, que la connoissance de ces formes est plus difficile à acquérir qu'on ne le sauroit croire; qu'elle demande infiniment d'esprit, d'application & d'usage, que le changement prêt à survenir dans l'ordre judiciaire va la rendre inutile; qu'il faudra même, pour adopter la nouvelle marche, s'efforcer d'oublier l'ancienne, & que, suivant la maxime du Rhéteur Romain, il est moins difficile encore de s'instruire que de désapprendre ?

Ont-ils fait attention que toucher à ces ref-



pectables formes, eſt un véritable attentat à la propriété ? Que ſi le fonds appartient aux Clients, les formes ſont le Patrimoine des Procureurs ; que les droits des uns ne ſont pas moins ſâcrés que ceux des autres, & que s'il eſt important que la Juſtice ſoit rendue, il l'eſt plus encore, peut-être que les formes ſoient obſervées ?

Eh ! Qu'importe que les incalculables Lenteurs de la Procédure ſoient un mal pour les Parties, ſi elles ſont un bien pour les Procureurs ; qu'elles épuiſent les premiers, ſi elles enrichiſſent les ſeconds, & qu'enfin elles embrouillent le droit des uns quand il eſt évident qu'elles centuplent les émoluments des autres !

Si du moins l'Aſſemblée Nationale ſe bornoit à ſimplifier la Procédure, nous nous conſolerions de ce malheur, par l'eſpoir bien fondé, ſans doute, que la tige n'étant pas entiérement détruite, elle produiroit des Rameaux qui pourroient encore un jour ſe multiplier & s'étendre. Mais qui ſait ſi cette Aſſemblée Auguſte n'ira pas juſqu'à ériger en maxime que *les formes judiciaires ſont faites pour* la vérité, & la vérité n'eſt pas faite pour elles, &c. Vous ſentez qu'alors, Meſſieurs, le fonds emportant la forme, il faudroit ſe réduire à l'examen du fait en lui-même ; que cette queſ-

tion ingrâte & ſtérille exigeant de la préciſion & du raiſonnement priveroit nos Maîtres-Clercs de ce bavardage précieux, ſi propre à leur attirer notre bienveillance, parce qu'il obſcurcit l'affaire, accumule les frais, & multiplie les Rôles.

Mais le ſeul déſir manifeſté par l'Aſſemblée Nationale, d'étendre le pouvoir des Tribunaux du ſecond ordre, & ne reſtreindre celui des Cours Souveraine, n'annonce-t-il pas, Meſſieurs, la deſtruction prochaine des formes ſi eſſentielles, ſi ſacrées, ſi indiſpenſables ? Qui de vous, en effet, ignore qu'elles ſont mal obſervées dans les Sieges ordinaires ; qu'on n'y ſait pas, comme nous, profiter des moyens qu'elles offrent, des fineſſes qu'elles indiquent, des infidélités qu'elles ſuggerent ; qu'on y connoît à peine ce jargon ſcientifique, dont l'objet eſt de groſſir la Procédure & d'enfler les ſacs ; que tous les doſſiers qui en arrivent ſont foibles & meſquins, & que ce n'eſt que dans les Cours qu'ils acquerent ce degré de force & de conſiſtance qui les rend volumineux & chers.

Nous ne pouvons plus vous le diſſimuler ; oui, Meſſieurs, l'antique & vénérable Chicane eſt menacée juſques dans ſon Sanctuaire : elle-même ſemble frappée du preſſentimentde ſa perte. Au lieu de préſenter, comme ci-devant, aux infortunés ſoumis à ſon deſpotiſme, une tête altiere & ſuperbe, elle ne ſe montre plus à eux que ſous les dehors

de la modeſtie, de la défaite & de la honte; elle chancelle, elle tremble ſur ſon trône; elle attend, en frémiſſant, l'Oracle National, qui, bientôt, peut-être, va lui commander de ſortir d'un Temple où, pendant ſi long-temps, ſes décrets ont été reſpectés.... O douleur!... Quoi! ces hommages que vous aimiez tous à lui rendre, que vous aviez juré de ne décerner qu'à elle, l'Equité & la Juſtice vont les lui uſurper?..... Combien il doit être cruel, déchirant pour vous, Meſſieurs, qui, profondément pénétrés de ſon eſprit, & entiérement dévoués à ſon culte, avez, tant de fois, ſacrifié, à l'obſervance de ſes Loix, votre repos, votre honneur, votre conſcience, de vous voir, en un inſtant, privés des avantages attachés aux exactions qu'elle autoriſe, aux attentats qu'elle conſacre!

O vous tous, Meſſieurs, dont la courageuſe activité ne fut jamais ralentie par la diſtinction frivole du *juſte* & de l'*injuſte;* vous qui, toujours peſâtes les motifs qui influent ſur vos déterminations dans la balance énumérative de Plutus; vous, enfin, qui, avec la conſtance de l'impaſſibilité, rempliſſez, depuis ſi long-temps, vos mains des poſſeſſions, & les ſouillez du ſang des malheureux, de quel œil devez-vous voir de pernicieuſes inſtitutions, qui, détruiſant à force d'obſtacles l'effort généreux qui vous élançoit dans la carriere du crime, ſemblent avoir pour objet d'affoiblir la vigueur de vos ames, d'atténuer l'énergie de vos grands caracteres?

Oſons le dire, Meſſieurs; l'Aſſemblée Natio-

nale, en voulant vous réduire à l'insupportable condition d'être justes, à la nécessité de protéger le foible, à l'impuissance de vexer les malheureux, paroît avoir oublié que votre nullité pour le bien égale votre puissance pour le mal. Si elle s'en fût souvenue, elle n'exigeroit pas, aujourd'hui, que vous soyez équitables: elle sentiroit que, comme il est de l'essence d'un Procureur de haïr la vertu, s'opposer à ce qu'il soit oppresseur, vorace, sanguinaire, c'est ne pas vouloir que la pierre tombe où le feu s'élève Eh! le moyen, en effet, de faire entendre la voix de la vérité & de la raison à une association d'êtres dégradés, qui ont, depuis si long temps, appris à la méconnoître. Convenez-en, Messieurs; ces affections qui subjuguent encore le commun des hommes, & quelquefois les scélérats, n'exercent plus d'empire sur vos ames de fer. L'assassin, familiarisé avec l'effusion du sang, peut encore éprouver des émotions en frappant sa victime; mais vous, froidement & méthodiquement cruels, riez en égorgeant les vôtres.

Ne craignez donc point, Messieurs, que lorsque l'Assemblée Nationale aura connu vos mœurs, elle astreigne à l'observance de saintes institutions, des hommes parvenus à tout-à-fait effacer de leurs cœurs le sentiment de la justice & de l'amour des vertus. En supposant même qu'elle voulût vous y contraindre, consolez-vous encore : personne ne possede, comme moi, cette magie de l'art, qui viole les préceptes de la puissance législative, sans, en apparence, cesser de respec-

ser ses oracles. Je pourrois, pour prouver combien je mérite que vous déposiez vos intérêts en mes mains, tracer ici l'énergique tableau de mon immoralité profonde ; mais, dans un Discours destiné à exprimer vos regrets, à célébrer vos talents, je dois réprimer tous les conseils de l'amour-propre, attendre, dans le silence de la modestie, la justice que vous ne me refuserez pas, sans doute ; & préférer la gloire de l'obtenir de vous, Messieurs, à la vanité de me la rendre moi-même. Qu'il me soit pourtant permis de dire, en finissant, qu'aucun de vous, peut-être, n'a plus mérité que moi l'honneur de figurer, un jour, avec avantage, dans les annales de la méchanceté humaine. On m'a souvent vu livré à de sanglantes & périlleuses entreprises ; qu'on dise si jamais j'ai été arrêté par les obstacles, ou découragé par les revers. Toutes les fois qu'on m'a parlé des vengeances de la Loi, présenté même son glaive suspendu sur ma tête, mon inébranlable malignité a ri des menaces, bravé les dangers, méprisé les terreurs. J'opposai toujours aux allarmes de ceux qui sembloient s'intéresser à mon salut, le stoïcisme d'un courageux ennemi de l'humanité, pour lequel la vertu est un crime, & la vérité un blasphême. Si, entraîné par l'irrésistible impulsion de ce métal à l'aspect duquel mon ame s'émeut & mon cœur tressaille, j'ai quelquefois, malgré moi, usé de finesse pour épargner des flétrissures à la vertu, je m'en suis bien plus souvent servi encore pour égorger l'in-

nocence & la probité. L'intérêt & l'orgueil, voilà ma conſcience. Suivez-moi, Meſſieurs, pas à pas, dans mes actions, dans mes Ecrits, par-tout vous verrez la noirceur les armes à la main.... Ralliez-vous donc, en ce moment, autour d'un Confrere que ſes ſentiments actuels, & ſes iniquités paſſées rendent, en effet, digne de vous préſider. Je veux rendre illuſoires ces Décrets dont vous redoutez la ſainte auſtérité. Je veux renverſer leur empire avec les ſeules armes de l'adreſſe & du ſavoir-faire. Cependant, comme la tâche que je m'impoſe eſt épineuſe & délicate, éclairez-moi de vos conſeils, fortifiez-moi de vos ſecours; vous le devez; car la haine de la juſtice qui dévore mon cœur, vous m'avez cent fois juré qu'elle embraſe les vôtres. Puiſſé-je, environné de vos lumieres, ſecondé de vos génies malfaiſants, prouver à la France, à l'Europe, à l'univers, que la perverſité eſt plus féconde encore en reſſources que la ſageſſe en prévoyance.

Chez LAURENS, *junior*, & CRESSONNIER, Libraire, rue S. Jacques, N°. 37.